COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1765.	*Du Lundi 4.*	*Mardi 5.*	*Mercredi 6.*	*Jeudi 7.*
Actions des Indes.	an.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
	1re. ap. . 1192 ½	1192 ½	1192 ½	1190 . . . .
	2e. ap. . 1390	1390	1390	1390 . . . .
Emprunts de la Comp.	438	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Promeſſes de la Comp.	. . . . .	10 ¼. 2m. . .	10 ¼. 2m. . .	10 ¼ . . .
Actions des Fermes.	997 ½	997 ½	1000	1000 . . . .
3e Loterie Royale.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Lots de la 3e Loterie.	5e t. 11. 8e. 9e t. 11 ½.	. . . . .	8e. 9e. t. 11 . .	5e. 8e. t. 11 .
Duplicata de la 3e.	. . . . .	. . . . .	90	. . . . .
Amortiſſement.	8 ½	. . . . .	8 ½	. . . . .
2 ß p ℔ du Dixiéme.	. . . . .	8 ½	. . . . .	9 . . .
Annuités.	435	440	438	438 1760 .
Coupons d'annuités.	87	87	87	87 89 ½ .
Emprunt de 50 millions	10	10	10	10 . . .
Colonies, 1759.	. . . . .	17	. . . . .	. . . . .
Récépiſſé des Monnoies	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Époques.	9e. 16. . . .	10e. 16 . . .	. . . . .	. . . . .
Canada.	32	32	31 ½	. . . . .
CONTRATS.				
Sur la Ville.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 4 p ○/○.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
3 p ○/○ ſur les Cuirs.	49 ½	51. Rcé. . .	. . . . .	. . . . .
2 p ○/○ ſur les Poſtes.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bretagne.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Languedoc.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bourgogne.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Sur le Clergé.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Tailles. Glité de Paris.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Tailles. de Province.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Com. des Indes à 4 p ○/○.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
CHANGES.				
Amſterdam.	56 ⅛	56 ⅛ au ¼. . .	56 ⅛ au ¼ . .	56 ⅛ au ¼ .
Londres.	30 15/16	30 15/16 . . .	30 15/16 . . .	30 15/16 . .
Hambourg.	179 ¼	179	179	179 . . .
Madrid.	15 4 6 . .	15 4 . . .	15 4 . .	15 4 .
Cadix.	15 4 . . .	15 3 . . .	15 3 . .	15 3 .
Livourne.	96 ¼	96 ¼ . . .	96 ¼	96 ¼ . . .
Lyon, *Rois*.	⅛ Bce. . .	⅛ Bce. . .	⅛ Bce. . .	⅛ Bce. . .

PRIX *de l'or & de l'argent à Paris le 6 Mars* 1765.

L'or fin, 101 ℔; — l'or au titre, 85 ℔ l'*once*; — l'argent fin, 54 ℔; — l'argent au titre de 11 *deniers grains*, 52 ℔ 15 ß; — piaſtres, 49 ℔ le *marc*; — l'or de Portugal, 720 ℔; — celui du Mexique, 704 ℔ & l'or du Perou, 709 ℔ le *marc*. Les piaſtres valoient à Lyon le 26 Février, 49 ℔ le *marc*.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1765. Du Samedi 2 Novembre.

AGRICULTURE.

§. I.

OBSERVATIONS *de la Société d'Agriculture du Bureau du Mans, ſur le Projet qu'on a lu dans les deux dernieres Gazettes.*

CE plan paraît très bien vu & toucher au vrai mobile de l'action des hommes : on eſt dans l'uſage de faire payer les dégradations, & jamais on ne tient compte des améliorations ; auſſi le Fermier prend-il le parti de n'en point faire. Il ſerait donc d'un grand avantage pour le Propriétaire qu'un pareil arrangement exiſtât.

Mais n'eſt-ce pas plutôt une choſe du reſſort de la convention que du reſſort du droit public ? La proportion ne ſemble pas pouvoir être fixée, car un fermier peut avoir plus à faire dans un endroit que dans un autre, plus à dépenſer & moins à recueillir pendant ſon bail. Le droit ſacré de la propriété ne ſerait-il pas bleſſé, ſi une Loi ordonnait les conditions d'un marché qui ſemble ne recevoir d'autres regles qu'une convenance réciproque, & qui n'eſt ſoumis qu'à l'exception en faveur des bonnes mœurs, comme toutes les autres conventions ? Peut-être même, ſi c'était une Loi, trouverait-on quelqu'inconvénient dans l'exécution : Quels ſeraient les Juges ? Des Experts, parties intéreſſées, ſi ce n'eſt par un motif direct, au moins par un motif d'Etat. Il eſt aſſez dangereux qu'une *claſſe d'hommes* ait un droit de rigueur à exercer contre une autre *claſſe d'hommes* ; parce qu'il en naît un eſprit général d'oppoſition & de diſſenſion d'autant plus fâcheux, que l'ordre hiérarchique a établi de juſtes préjugés ſur la dépendance de l'une vis-à-vis de l'autre. Il ne faut ni les aggraver, ni les abolir. Je me fais l'égal quant à la convention de tout homme avec qui je traite ; mais la Loi fait tel homme mon égal, lorſqu'elle m'oblige de faire avec lui telle convention qui lui donnera des droits ſur moi. N'eſpérons pas que les propriétaires s'impoſent une néceſſité même de ce qui leur ſerait utile ; leur montrer leur intérêt, les éclairer ſur les conditions ridicules qu'ils inſérent dans leurs baux, voilà ce qu'on peut faire ; & les exemples authentiques frapperont encore plus ſurement que les inſtructions générales.

A l'égard des pots de vin, c'eſt une action puniſſable dans les gens de mainmorte, bénéficiers & uſufruitiers, puiſque c'eſt une dégradation du fonds ; & on pourrait en les prohibant, aſtreindre également le fermier & le propriétaire au ſerment. Pour les Laïques ne ſont-ils pas libres d'aliéner, d'uſer & d'abuſer ?

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ÉTAT *du prix du Froment réduit au ſeptier de Paris pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier dans les* GÉNÉRALITÉS *de*

CHAALONS.		TOULOUSE.		SOISSONS		ROUEN.	
LIEUX des Marchés.	PRIX	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.
	l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.
Bar-ſur-Aube.	12	Alby.	20 16	ChâteauThierry.	15 15 3	Andely.	16 8
CHAALONS.	12 16	Beziers.	26 12 3	Chauny.		Argues.	17 3 2
Chaumont.	13 10	Carcaſſonne.	24 2 4	Clermont.	16 3 9	Caudebec.	15*13 1
Epernay.	12	Caſtelnaudary	23 5 10	Coucy.	15 2 6	Eu.	19* 5 8
Joinville.	13 4 6	Caſtres.	25 3 1	Crespy.	15	Evreux.	17 7 8
Langres.	11 4 8	Lavaur.	25 15	Fer-en-Tardenois.	14 8	Giſors.	17 19 1
Mezieres.	13 16	Limoux.	26 14 6	Guiſe.	15 18	Lions.	17 9
Reims.	12 8 5	Montpellier.	25 6 8	Ham.	15	Louviers.	
Rethel.	14* 4	Narbonne.	25 12 3	Hirſon.	17* 19 8	Magny.	18 12 6
Sezanne.	12 9 6	Nîſmes.	27* 1 11	Lafere.	14 8	Montiviliers	19
St. Dizier.	13 6 8	Pezenas.	11*12 5	Laon.	15	Neufchatel.	16 2
Sainte-Menehoult.	11 4	TOULOUSE.	24	Marle.	14* 1 7	Pont-Audemer.	16 15 1
Troyes.	12 12			Noyon.	15 11 8	Pont-l'Evêque.	18 7
Vaucouleurs.	10*10			Ribemont.	16	ROUEN.	18 4 4
Vitry.	11 15			Roſoy.	16		
				SOISSONS.	15 7 6		
				Vervins.	16 4		
Prix commun du ſ. de Paris.	12 9 5	Prix commun du ſ. de Paris.	23 10 2	Prix commun du ſ. de Paris.	15 8 4	prix commun du ſ. de Paris.	16 5 7

§. II.

SUITE *de la lettre de M. G.D.L.F. &c.*

Il en eſt de même de l'Agriculteur Franc-Comtois, qui dit dans ſa réponſe aux notes de M. D. P. Journal de Septembre, 2^e. partie, que nous voyons des Communautés de 50 à 60 feux, raſſembler leurs beſtiaux ſous un pâtre commun; il devait ſonger qu'il ne diſait pas là ce qu'il voulait dire, & que cet exemple n'eſt pas un exemple, puiſqu'il s'agit ici d'une quantité de beſtiaux dépendans de pluſieurs métairies qui ne ſont pas aſſez à portée les unes des autres pour raſſembler ainſi leur bétail; cela eſt bon dans les Villages, Bourgs & petites Villes, mais une Paroiſſe qui a ſouvent pluſieurs lieues d'étendue, & eſt par conſéquent compoſée de pluſieurs métairies toutes éloignées les unes des autres, ne peut ainſi les faire garder. Il faudrait donc qu'il y eût de vaſtes terreins conſacrés au paccage des beſtiaux; les Villages, Bourgs & Villes en ont, mais il n'en eſt pas ici queſtion. Quel ſera le Métayer qui prêtera ſes champs? Ira-t-on alternativement chez l'un, chez l'autre? Chacun garde donc ſes beſtiaux & y emploie ſon monde, il ne faut pas être Laboureur pour le ſçavoir.

La même difficulté naîtra donc toujours entre 20 Métayers, ſoit qu'ils dépendent ou non d'un même Seigneur, ils ne raſſembleront pas leurs beſtiaux ; mais un Fermier à qui tous ces troupeaux appartiendraient, & qui n'aurait pas diviſé ſa ferme en pluſieurs ſous-fermes (c'eſt ainſi que j'appelle les Métairies) pourrait aiſément en confier le ſoin à autant de perſonnes qu'il aurait d'eſpece d'animaux, & par là épargner un nombre conſidérable de ceux qui ſeraient néceſſaires aux 20 Métayers, auxquels un perſonnage pour les vaches, un autre pour les bœufs, un autre pour les brebis, &c. ainſi les 20 Métayers emploieraient plus de 60 perſonnes ſeulement pour la garde de leurs troupeaux, tandis qu'en mettant deux pour chaque eſpece de beſtiaux au ſervice d'un Fermier opulent, à cauſe que ſes troupeaux ſont très-nombreux, il n'en emploierait que 6, ce qui eſt un dixiéme. Je voudrais donc que M. le Magiſter eût fait cette réflexion, ou que l'Agriculteur Franc-Comtois eût confié ſes intérêts au moins au Baillif du Village.

MACHINES HYDRAULIQUES.

Un Capitaine, Ingénieur dans l'Artillerie du Roi & de la République de Pologne, vient d'inventer deux machines hydrauliques de la plus grande ſimplicité, & par le moyen deſquelles un ſeul homme peut élever une quantité d'eau conſidérable à un hauteur médiocre. En établiſſant pluſieurs de ces machines à différents niveaux, on pourrait parvenir à élever les eaux juſques ſur les montagnes. Le principal objet de l'Inventeur a été de faciliter les épuiſemens dans les travaux de fortifications, & de procurer les arroſemens néceſſaires aux prairies & aux jardins. Une petite riviere ou un ruiſſeau qui coule à 15 ou 16 pieds au-deſſous du ſol des prairies voiſines, leur devient inutile, au-lieu qu'on peut en tirer un grand avantage, en employant les machines que nous annonçons. Elles ne ſont point couteuſes à conſtruire, & n'exigent preſque point d'entretien, n'ayant ni ſoupapes ni pompes ; les frottemens ſe réduiſent à peu de choſe, & tout le mouvement ſe fait ſur un eſſieux. Le ſieur Dufour, Menuiſier, rue de Vaugirard vis-à-vis l'Hôtel de Carignan, en conſtruit des modeles. Ceux qui voudront lui écrire auront la bonté d'affranchir le port des lettres.

COMMERCE.

§. I.

SUITE *des obſervations d'un Anglais ſur les bois*, &c.

JE ſçais que les arbres qui produiſent les planches blanches & les planches jaunes, viennent naturellement dans nos Colonies de l'Amérique ſeptentrionale, de même que dans la Norwege, la Suede, la Pruſſe, la Pologne, la Ruſſie & ſur toutes les côtes de la Mer Baltique ; un Particulier de Norwege m'a auſſi aſſuré que c'eſt de cette Province que viennent les meilleures planches, que c'eſt la principale marchandiſe de production qu'on tire de Norwege. Il m'a encore aſſuré qu'ordinairement on coupe ces bois quand ils ſont parvenus à l'âge de 25 ans, qu'ils repouſſent de nouveaux bourgeons de deſſus les vieilles ſouches, qui au bout de ce temps peuvent fournir des planches de 9 à 10 pouces de large ; de ſorte que les planches que nous tirons de Dram, de Schien & de Chriſtiana, tous Ports de Norwege, viennent de la repouſſe de ces jeunes arbres, & quant à la bonté du bois & à la beauté du grain & de la couleur, ce ſont les meilleurs bois du monde qui n'ont pas leur pareils, ſur-tout ceux qui viennent de la riviere de Chriſtiana. On peut démontrer évidemment qu'il y a pour les bois, ainſi que pour tous les autres corps du regne végétal & du regne animal, un période, où, arrivés à leur plus haut degré de perfection, ils ne peuvent plus que perdre de leur vigueur & de leur qualité ; de même que dans le temps de leur accroiſſement, ils augmentaient en hauteur & en groſſeur. Cela poſé, nous verrons bientôt la raiſon pour laquelle les bois de ſapin d'Amérique durent ſi peu, c'eſt que les arbres qui les ont fournis, ont reſté ſur pied plus long tems qu'ils ne devaient, & paſſé le tems où ils étaient

arrivés à leur perfection : en effet, tous les bois qui ſont venus ici étant faits avec ces arbres qui ſont ſur leur retour, étaient viciés.

Si on accordait à notre commerce de bois d'Amérique des encouragements convenables, comme on fait en Irlande pour les manufactures de toiles, & dans la Caroline pour la culture de l'indigo & la fabrication de la reſine & du goudron, ſi l'on faiſait comme on a fait en Norwege, des loix & des réglemens pour étendre cette branche de commerce, en ne permettant pas qu'on abatte des arbres que dans la ſaiſon convenable, & quand ils auraient aſſez de groſſeur pour pouvoir fournir des pieces de 10 pouces nets d'équarriſſage, alors nous tirerions de bons bois d'Amérique, & qui vaudraient au moins 20 pour cent de plus que ceux qu'on nous envoie aujourd'hui; car pour eſtimer au juſte la valeur de cette marchandiſe, il faut autant s'attacher à la qualité qu'à la quantité.

Les fers & les bois que nous tirons du Nord de l'Europe, font tourner entiérement la balance de ce commerce à notre déſavantage, & nous enlevent beaucoup d'argent comptant, outre qu'ils ne bénéficient en rien notre navigation, ces marchandiſes nous étant exportées le plus ſouvent ſur des Vaiſſeaux étrangers; enfin, il en réſulte une perte réelle pour nos Colonies qui ne nous fourniſſent point ces articles; & c'eſt définitivement la ruine de nos manufactures, que nos Colonies emploieraient plus qu'elles ne le font, ſi nous leur donnions une préférence qui leur eſt due à tant d'égards.

LETTRE *de M. Baſſert, Méchanicien, aux Auteurs de la Gazette & du Journal d'Agriculture, Commerce & Finances.*

MESSIEURS,

J'ai lu dans votre Gazette, N°. 38, le compte rendu à MM. de la Société Royale de Londres, par un des Commiſſaires chargés d'examiner la montre de M. Hariſſon, dont l'objet eſt de connaître en mer les dégrés de longitude par la connaiſſance des méridiens des lieux, & c'eſt d'après la deſcription que renferme ce rapport, que je me crois autoriſé à vous adreſſer les obſervations ſuivantes.

Les défauts que M. Hariſſon trouve dans les montres ordinaires, ſont certains, & même elles en ont d'autres; mais les remedes qu'il y apporte me paraiſſent propres à les augmenter, du moins ſi la deſcription que donne votre Gazette, eſt véritablement celle de la montre de M. Hariſſon.

Je puis me tromper dans cette opinion, mais je m'en rapporte aux lumieres des Sçavants.

Premiérement, *la force motrice de la montre de M. Hariſſon, varie dans les ſecondes.*

Il eſt d'expérience qu'un reſſort quelconque, en quelque dégré qu'il ſoit de ſa bande, s'il peut encore ſouffrir deux dégrés de plus, il aura au dernier dégré plus de force qu'au premier, & au premier plus qu'à ſa bande naturelle; c'eſt ce qui eſt très bien démontré par un peſon à reſſort: c'eſt pourquoi, comme le premier reſſort qui produit la force motrice de la montre de M. Hariſſon, perd ſa ſeconde bande & la reprend ſucceſſivement 8 fois par minute, il eſt certain qu'il fait plus d'impreſſion à la premiere ſeconde qu'à la 7^e. & que cette impreſſion doit être d'autant plus ſenſible ſur le balancier, que le moteur qui agit directement ſur la roue d'échapement, en eſt prochain; en outre, comme il eſt de toute vérité que ſi (toutes autres choſes reſtantes *in ſtatu quo*) le reſſort agiſſait continuellement avec ſon plus haut dégré de force, la montre avancerait, & que s'il agiſſait avec ſon plus faible dégré de force, elle retarderait; il eſt donc conſtant que la régularité des ſecondes ne ſçaurait ſubſiſter depuis la premiere juſqu'à la quinziéme par rapport à la révolution de 7 & demi. Si la force motrice ſe fut renouvellée 10 fois par minute, les variations ſe trouveraient compriſes dans l'intervalle de 6 ſecondes. Si elle ſe fût renouvellée 6 fois par minute, elles auraient été renfermées dans l'eſpace de 10 ſecondes; en ſuppoſant encore qu'elle ne contribuât point à ſe faire renouveller, & qu'elle ne fût en nulle maniere interrompue ni avant, ni après, ni pendant ſa révolution; en outre quoique ce reſſort ne puiſſe être

que long, mince & très-délicat, il faut néanmoins de plus ſuppoſer qu'il ſera inſenſible, non ſeulement au ſec & à l'humide, mais encore au froid & au chaud, & qu'il ne perdra point du tout de ſa premiere bande par le ſervice, ni par autre cauſe.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

DE BAYONNE, *le* 15 *Octobre* 1765.

EXPORTATION.

Il eſt ſorti de cette Ville du 8 au 12 Octobre, pour l'*Eſpagne*, 30 barils de goudron, 5 ballots de Cuirs & 40 bariques d'eau-de-vie; — pour *Liſbonne*, 1400 conques de bled d'Inde; — pour *Amſterdam*, 168 futailles de ſucre, 25 balles de plumes & 120 pains de brai; — pour *Nantes*, 900 planches de pin, 24 barils de goudron, 130 milliers de reſine & 75 balles de laine; — pour *Vannes*, 85 milliers de reſine & 200 planches de pin; — pour *Bordeaux*, 20 milliers 400 pieces de merrein, 27 douzaines de lampes & 20 douzaines de ferrures; — pour S^t. *Sebaſtien*, 25 bariques de vin, 17 futailles d'eau-de-vie & 12 barils de goudron, 535 conques de bled d'Inde & de froment; — pour *Rouen*, 350 balles de laine, 65 quintaux de bois de campêche, 20 milliers de reſine & 8 balles de regliſſe.

DE BORDEAUX, *le* 20 *Octobre* 1765.

IMPORTATION.

Il eſt entré dans ce Port le 16 & le 17 Octobre, les Navires l'*Elizabeth*, de Bordeaux, Cap^e. *Barthelemy Martron*, du Port de 120 ton. venant du Cap; — le *Pelerin*, de Bordeaux, de 130 tonneaux, Capitaine *J. Brunet*, venant de S^t. Domingue; — la *Gloire*, de Bordeaux, de 250 tonneaux, Cap^e. *Bouzigues*, venant du Cap, chargés de 289 bariques, 3 tierçons, 23 quarts de ſucre brut; — 158 bariques 3 quarts, 1 ancre de ſucre terré & tête; — 145 futailles, 144 boucauts, 94 bariques, 1 tierçon, 275 quarts, 1 ancre de café; — 8 futailles, 4 boucauts, 12 bariques, 3 tierçons, 11 quarts, 1 ancre, 2 barils d'indigo; — 3 futailles, 2 paquets de cacao; — 3 bariques, 1 quart de carret; — 98 pieces, 5 caiſſons, 10 caves de ſyrop melaſſe & autres; — 1 quart de vieux cuivre; — 6 cuirs en poil; — 1 grenier de bois jaune; — 3 balles de coton. Il eſt encore entré les Navires la *Notre-Dame de Lantigua*, de Bilbao, Capitaine *Delmello*, venant de Bilbao; le S^t. *Pierre*, de Plaſſac, Cap^e. *Gorre*, venant de S^t. Sebaſtien, l'*Helene*, de Backuyſen, Cap^e. *Brower*, venant de Dantzick; le Saint *Pierre*, de Bordeaux, Cap^e. *Mathieu*, venant de Miquelon; le S^t. *Jean*, d'Abrilduc, Cap^e. *Pulauben*, venant de Morlaix; le S^t. *Jean* de Bordeaux, Cap^e. *Poireau*, venant de Nantes, chargés de 1409 quintaux, 2 caiſſes, 2 barils, 155 *liv.* de fer en barres & en feuilles; — 3 futailles 415 paquets, 155 quarts, 12 barils de fer feuillard en verge & en cloux, — 13 ancres de fer; — 42 barils d'acier; des bois de merrein, des poutres de ſapin, des planches de chêne & de ſapin; — 26 materaux de 35 à 40 pieds, & un beaupré de 45 à 46 pieds; — 47 quintaux, 1 grenier, 162 pieces de bois de S^te. Marthe; — 3 futailles, 4 bariques d'alun de roche; — 1 barique de ſanguine; — 1 baril de girofle & muſcade, 8 bariques de garance non robée; — 3 barils de brun rouge; — 8 barils de ceruſe commune; — de la morue, de la toile, de la ſiamoiſe & du papier.

PRIX *courant des denrées de l'Amérique, le* 18 *Octobre* 1765.

Sucre blanc 1^ere. ſorte, 54 à 56 ℔; — 2^e. ſorte, 52 à 54 ℔; — 3^e. ſorte 47 à 49 ℔; — blanc commun, 38 à 40 ℔; — petit commun, 35 à 37 ℔; — tête, 30 à 32 ℔; — ſucre brut de Leogane, 28 à 30 ℔; — du Cap, 26 à 28 ℔; — de S^t. Louis, 24 à 26 ℔; — de la Martinique, 22 à 24 ℔ le *quintal*; — café de la Martinique nouveau fin, 14 ß 6 d. à 15 ß; — d°. marchand, 13 à 14 ß; — le S^t. Domingue nouveau fin, 13 ß 6 d. à 14 ß 6 d.; — d°. marchand, 13 ß; — d°. vieux, 12 ß 6 d. à 12 ß 9 d.; — d°. inférieur, 11 ß 9 d. à 12 ß; — indigo bleu & violet, 8 ℔ 15 ß à 9 ℔; — mêlé, 7 ℔ 10 ß à 8 ℔; — cuivré fin, 5 ℔ 10 ß à 5 ℔ 15 ß; — d° marchand, 4 ℔ 10 ß à 4 ℔

15 ß; — d°. inférieur, 4 ℔ à 4 ℔ 5 ß la *liv.*; — coton de S^t. Domingue, 160 ℔; d°. de la Martinique, 135 à 140 ℔; — gingembre gris, 22 ℔; — canefice, 17 ℔; cuirs tannés, 50 ℔; — d°. en poil, 14 à 15 ℔; — gingembres & citrons confits, 15 ß la *liv.* — rocou 15 ß; — cacao de la Martinique, 12 à 13 ß; — ſyrop de ſucre, 13 ℔; amidon, 18 à 20 ℔; — fer aſſorti de Suede, 16 à 17 ℔; — plomb en ſaumon, 24 ℔; — fer blanc, 125 ℔ le *quintal.*

DU HAVRE, *le 24 Octobre 1765.*

DÉPART *de Navire.*

Il eſt ſorti de ce Port le 20 Octobre le Navire l'*Elizabeth-Marie*, de 180 tonneaux, du Havre, Cap^e. *Denys Boutard*, allant à la Martinique, chargé de 383 barils & 30 quarts de bœuf; — 20 caiſſes de chandelles; — 132 frequins de beurre; — 20 frequins de ſuif; — 4 barils & 18 ancres de ſaumon; — 154 barils de farines; — 50 balles ballots de toilerie, mercerie & clincaillerie.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce même Port du 20 au 22, les Navires la *Favorite*, de 350 tonneaux, Armateurs MM. J. B. Feray & Daugirard, Cap^e. C. *Gimot*, du Havre, venant de la Martinique & de la Guadaloupe, & parti de ce dernier lieu le 1^er. Septembre, chargé de 70, 800 *l.* de ſucre blanc & terré; — 149, 250 *liv.* d°. commun; — 60, 141 *l.* d°. tête; — 28, 907 *l.* de coton; — 120, 862 *l.* de café; — 178 quintaux de bois de campêche; — 199 *l.* de cacao; — l'*Aventure*, Cap^e. *Allin Penny*, de Cork, venant de Cork avec 372 barils de bœuf; — 6021 quarts de beurre; — 108 caiſſes de chandelles; — 2 quarts de langues; — le *Neptune*, de 200 tonneaux, Armateur M. A. Limozin, Cap^e. C *Prevoſt*, du Havre, venant de la Guadaloupe, d'où il était parti le 7 Août chargé de 63, 535 *liv.* de ſucre blanc; — 28, 500 *l.* de ſucre commun; — 49, 039 *l.* de coton; — 30, 604 *l.* de café.

DE ROUEN, *le 28 Octobre 1765.*

IMPORTATION.

Il eſt entré dans le Port de cette Ville du 12 au 24 Octobre, les Navires du Capitaine *P. Langlois*, venant de Dieppe avec de l'huile de poiſſon, de la colle forte, de la litarge, de l'ocre & de la couperoſe; — des Capitaines *P. Boiſſe*, *G. Loret*, J. *Durand*, *Leroi*, venant de Honfleur, chargés de coton en laine, de café, de gingembre, de ſucre & d'indigo; — des Capitaines *Minot* & *Avoine*, venant de Cherbourg, chargés de ſoude, de varec, de beurre & autres; — des Capitaines G. *Hericher*, C. *Foſſe* & *Rouſſeau*, venant du Havre, chargés de coton en laine, de ſucre, de café, d'indigo & de cacao; — du Capitatne *Dupuy*, venant de Bayonne, chargé de 203 balles de laine d'Eſpagne, 130 balles de regliſſe, 6 futailles de rocou, 2 ballots de pelleterie, 4 ſacs d'écorce de gayac, 1 paquet d'écailles; — la *Syrene*, Cap^e. J. B. *Boutard*, venant de Lisbonne, chargé de 143 ballots de coton en laine; — 9 ſacs de bled; — 2452 cuirs ſecs en poil; — 37 caiſſes de citrons; — 626 buches de bois de Fernambourg, du ſucre, des rognures de carret, du baume de capahu; — l'*Eſpérance*, Capitaine *Jorgen Dyrborg*, venant du Port *Grond*, en Norwege chargé de planches & de monnoie de cuivre; — les Navires des Capitaines *J. Buſbidge* & *Guil. Weeb*, venant de Chicheſter, chargés de meubles; — du Capitaine *Geert Syben*, venant de Hambourg chargé de 93 balles de laine d'Allemagne, 12 futailles de cire, 67 barils de bray, 10 leſt de goudron, de la viande fumée, & du bois de grolſil; — des Capitaines *Ayarza* & *Ant d'Albarez*, venant de Bilbao, chargés de 520 balles de laine d'Eſpagne, 2 caiſſes de jambons, du cacao, des citrons & des pois verds.

Il eſt auſſi entré par terre en cette Ville, 4 boucauts, 3 bariques, 10 quarts d'indigo des Iſles; — 30 ſurons d'indigo d'Eſpagne; — 2 barils de cochenille; — 12 caiſſes de ſavon; — 27 balles de coton en laine; — 1 barique de rocou & 2 caiſſes de thé.

MANUFACTURE *d'étoffes de laine de la Généralité de Caen.*

On a fabriqué à Caen, à Bayeux, à Vire, à Condé, à S^t. Lo, à Cherbourg, à Valogne, pendans les ſix premiers mois de cette année, tant en draps qu'en diffé-

tentes autres étoffes de laine . 8795 p.
dont l'eſtimation eſt de . . 643, 394 ℔

Le premier ſemeſtre de 1764, n'avait fourni que . . . . . 8725 p.
eſtimées . . . . . 640, 030 ℔

L'augmentation eſt de . . . . 70 p.
Et la valeur de . . . . . 3364 ℔

Cette augmentation fait voir que le commerce des draperies continue à s'accroître dans cette Généralité, & l'on eſpere que ces progrès iront beaucoup plus loin lorſqu'on ſera parvenu à porter la filature au dégré de perfection qu'on ſe propoſe, & dont elle eſt ſuſceptible.

MANUFACTURES *de toiles de la même Généralité.*

Pendant les ſix premiers mois de cette année, on y a fabriqué . . 15233 p.
Eſtimées . . . . . 1, 063, 232 ℔

Et en 1764, on n'avait fabriqué pendant le pareil ſémeſtre que . . . 13987 p.
Eſtimées . . . . . 979, 689 ℔

Ainſi l'augmentation eſt de . 1246 p.
Eſtimées . . . . . 83, 544 ℔

On emploie dans les toiles & toileries de cette Généralité des fils de lin, de chanvres, d'étoupes & de coton. On tire du Pays même des lins gris & des lins blancs d'une bonne qualité. Les gris qui croiſſent dans le territoire de Bavent & aux environs, ſont les meilleurs, & il s'en fait un commerce très-conſidérable. On en tire auſſi de Picardie & d'Artois. Ils ſont plus forts que ceux du Pays, mais on a plus de peine à les faire blanchir. On en fait venir encore de Flandres & de Calais; ils ſont de bonne qualité. Les chanvres qu'on emploie dans cette généralité, croiſſent dans le Pays dont le terrein leur eſt propre. Les cotons dont on fait le plus d'uſage viennent de S^t. Domingue, de la Martinique & de la Guadaloupe. On ſe ſert auſſi de ceux d'Andrinople, de Smirne & d'Acre.

§. II.

DE ROUEN, *le 28 Octobre 1765.*

NAVIRES *en armement.*

Les Navires le *Duc d'Orléans*, de 200 ton. Capᵉ. *Henri Deſlondes Daupley*, nouvellement conſtruit en ce Port, & la *Syrene*, de 120 ton. Capitaine J. B. *Boutard*, ſont en charge en ce Port, le premier pour aller en droiture à la Nouvelle Orléans, le ſecond pour Lisbonne. Ils partiront inceſſamment tous les deux.

FINANCES.

Cinquante-huitieme Loterie de la Ville tirée le 24 Octobre 1765.

NUMÉROS.	LOTS.
5621. . . .	. . . 50000 ℔.
19375. . . .	. . . 20000.
2749. . . .	. . . 10000.
3294. . . .	. . . 10000.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement de Nov.
Hargenvilliers,	1ᵉ.	L.	8
Caron,	2ᵉ.	J.	9
Iſſaly,	3ᵉ.	J. viag.	8
Maupaſſant,	4ᵉ.	L.	7
Deſchamps,	5ᵉ.	H.	8
Hoſcheron,	6ᵉ.	L.	9
Fauveau,	7ᵉ.	J. p. l. v.	8
Raynal,	10ᵉ.	J.	9
De Pigis,	11ᵉ.	P.	9
Streek Caſtelle,	12ᵉ.	L.	9
De Tournieres,	15ᵉ.	M.	5
Boutet de Moulers,	17ᵉ.	M.	6
Philipe,	18ᵉ.	J.	5
Clouet,	19ᵉ.	L.	9

FAUTE *à corriger dans la derniere Gazette, page* 347, 1^re *colomne, ligne* 11, *ſupprimez le mot* que.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Octobre 1765.	*Du Lundi 28.*	*Mardi 29.*	*Mercredi 30.*	*Jeudi 31.*
Actions des Indes.	FESTE.	1337 ½	1337 ½	
Emprunts de la Comp.				
Promesses à 5 p ⁰/₀		14 ½		
Promesses à 4 p ⁰/₀		35	36	
Actions des Fermes.		985. 87 ½	987 ½ 90.	987 ½ 90. 87 ½.
Lots de la 3ᵉ Loterie.			17	17
		12ᶜ. 23		
Amortissement.		7 ½		
2 ß p ℔ du Dixiéme.		413	413	413
Annuités.		81 ½	81 ½ 81	81 ½
Coupons d'annuités.		14 ½ 2ᵐ 14 ¾	14 ½	14 ½ 14 ¾ 2ᵐ
Emprunt de 50 millions		22. 12ᵐ. 23	21. 21 ½ 6ᵐ	21 ½ 7ᵐ
Colonies, 1759.		33 ½	33	33
Canada.		18. 10ᵉ. 23	10ᵉ. 23	
Époques.				
Compᵉ. Loterie.				26
Récépissé Nouette.				
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p ⁰/₀.				
3 p ⁰/₀ sur les Cuirs.		49		
3 p ⁰/₀ sur les Postes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.		56 ¼ ⅛	56 ⅛	56
Londres.		31 ⅛ ¼	31 ⅛ ⅙	31 ⅛ ⅙
Hambourg.		176 ¼	176 ½	176 ¼
Madrid.		15 3	15 3	15 3
Cadix.		15 2	15 2	15 2
Livourne.		97 ½	97 ¼	97 ¼
Lyon, *Saints*.		⅝ perte.	⅝	⅝ à ½

AVIS.

Cette Gazette paraît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi: & le Journal le 15 de chaque mois: on y insere gratis tous les Avis relatifs aux différents objets qu'ils traitent. L'abonnement pour la Gazette seule est de 24 ℔, & pour le Journal seul, de 18 ℔ par année qui se payent d'avance. Il faudra s'adresser dorénavant à M. DE GRACE, Directeur & Recevenr au Bureau rue Traversiere, Bute Saint Roch. On prie d'affranchir le prix des abonnements & des ports de lettres. Les personnes qui souscriront pour la Gazette & pour le Supplément ou Journal, ne payeront que 36 ℔ par an. On recevra ces différents écrits périodiques francs de port dans tout le Royaume.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE DE COMMERCE.

ANNÉE 1765. Du Mardi 9 Avril.

DU CAP FRANÇOIS *le 6 Février* 1765.

Arrivée de Navires Marchands.

A St. MARC, le Navire l'HIRONDELLE, de Nantes, Capitaine *Louis Quatreville*, venant de la Côte de Juda, arrivé le 23 Janvier dernier, avec 318 Noirs, dont il a ouvert la vente le 31.

☞ Au CAP, le Navire l'AMITIÉ, de St. Malo, Capitaine *Carré*, venant d'Angole, parti de France le 25 Novembre 1763, arrivé le 4 de ce mois avec 404 Negres.

Navires Marchands en expédition.

☞ Aux CAYES, le Navire la *Manon*, Capitaine *Larrodé*, pour Nantes.

☞ Au CAP, le Navire la *Belette*, Capitaine *Defourq*, pour Bayonne; — l'UNION, Capitaine *Boissinot*, pour St. Malo; & la MARIE-ANNE, Capitaine *Labatus*, pour Bordeaux.

Prix des marchandises de la Colonie.

☞ A LÉOGANE, le sucre blanc, 63 à 65 ℔ le *cent*; — le commun, 49 à 52 ℔; le sucre brut, 32 à 33 ℔; — le coton, 170 à 175 ℔ le *cent*; — l'indigo bleu, 8 à 8 ℔ 10 ß la ℔; — le cuivré, 6 ℔ 10 ß à 6 ℔ 15 ß; — le caffé nouveau, 15 à 16 ß; — le vieux, 12 à 13 ß la ℔.

☞ A JÉRÉMIE, le coton, 160 à 170 ℔ le *cent*; — l'indigo cuivré, 6 ℔ la ℔, & le caffé, 15 ß 6 ₰.

☞ A St. MARC le sucre blanc, 60 à 66 ℔ le *cent*; — le commun, 50 à 60 ℔; — le brut, 32 à 34 ℔; — le coton, 160 ℔ le *cent*; — l'indigo bleu, 6 ℔ 10 ß à 7 ℔ la ℔; — le cuivré, 6 à 6 ℔ 5 ß; — le caffé nouveau, 15 ß; — le vieux, 13 à 14 ß la ℔.

☞ Au CAP, le sucre blanc, 60 à 70 ℔ le *cent*; — le commun, 50 à 60 ℔; — le brut, 34 à 38 ℔; le coton, 180 ℔ le *cent*; l'indigo bleu, 7 à 8 ℔ la ℔; — le cuivré, 6 à 6 ℔ 15 ß; — le caffé nouveau, 14 à 16 ß; — le vieux, 12 à 14 ß la ℔; — les cuirs, 7 à 9 ℔ la *piéce*; — les piastres gourdes, 35 pour cent perte.

Prix des marchandises de France.

☞ A LÉOGANE, le vin de 1762, 130 à 140 ℔ la *barrique*; — celui de 1763, 100 ℔; la farine de Moissac, 55 à 60 ℔ le *barril*; savon, 50 ℔ le *cent*.

☞ A St. MARC, le vin de 1762, 170 à 180 ℔ la *barrique*; — celui de 1763, 150 ℔; la farine de Moissac, 70 à 80 ℔ le *barril*; le savon, 55 à 60 ℔ le *cent*.

☞ Au CAP, le vin de 1762, 130 à 150 ℔ la *barrique*; — celui de 1763, 80 à 90 ℔; le vin de 1764, 130 ℔; — la farine de Moissac, 58 à 63 ℔ le *barril*; — le savon, 55 à 60 ℔ le *cent*.

Cours du fret.

☞ A St. MARC, pour le sucre blanc, 10 à 12 ₰; — pour le brut, 12 à 14 ₰; — pour le coton, 30 à 36 ₰; — pour l'indigo, 24 ₰; — pour le caffé, 12 à 14 ₰, le tout *par livre*.

Dans les autres Ports de la Colonie, le fret est encore sans cours fixe, faute de denrées.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

EXTRAIT *des Papiers Anglois du 19 au 21 Mars 1765.*

Le Navire l'*Amiral Keppel*, Capitaine *Morris*, arrivé depuis peu à Corck, revenant de la Havane, eſt actuellement dans la Tamiſe; il ne rapporte que 45000 ℔ ſterl. en lingots d'argent: c'eſt le profit de la vente des Negres, & d'autres proviſions tirées des Colonies Angloiſes & vendues à la Havane en conſéquence du traité paſſé avec la Compagnie royale de ladite Ville, traité ratifié par le Gouvernement de Cuba; on ne permet pas aux Anglois d'y faire d'autre commerce.

Il eſt décidé que les annuités à 4 pour cent crées ſous ce regne & ſous le précédent, qu'on avoit coutume de payer les 5 Juillet & 5 Janvier, ne le ſeront plus à l'avenir que le 5 Avril & le 10 Octobre, de la maniere accoutumée pour ces effets.

On a reçu par le dernier Courier des commiſſions pour acheter ici une grande quantité de montres d'or à répétition des plus curieuſes de fabrique Angloiſe. Elles ſont deſtinées pour les Seigneurs de la Cour de Varſovie.

On mande d'Halifax qu'on y a amené deux bâtimens François interlopes, pris dans le fleuve St. Laurent par un des Gardes côtes qui croiſent dans ces parages. La cargaiſon de ces bâtimens conſiſtoit en munitions de guerre & d'armes à feu, en marchandiſes ſeches & en 10 barriques pleines de pelleterie précieuſe, qu'on ſuppoſe qu'ils auront eues en échange des Sauvages de Labrador.

Une des principales maiſons de commerce de Londres, a reçu cette ſemaine commiſſion de l'Amérique, d'y envoyer pour la valeur de 50000 ℔ ſterl. de marchandiſes propres à faire le commerce avec les Eſpagnols de ce continent.

On a vu cette ſemaine au deſſus du Pont de Londres, pluſieurs petites baleines de l'eſpèce dite *grampus*, avec des dauphins & d'autres monſtres marins. La cauſe de cet événement extraordinaire provient du temps affreux qu'il a fait depuis peu, temps qui aura écarté ces animaux de leur élément.

On écrit de Boſton dans la Nouvelle Angleterre, qu'un nommé *John Dickenſon*, natif de cette Province, a trouvé le moyen de faire des cendres perlées auſſi eſtimées par de bons connoiſſeurs que celles qui viennent à ſi grands frais de Trieſte & d'autres endroits.

On a reçu cette ſemaine commiſſion de Glaſcow, d'engager des Tordeurs de ſoie & autres Ouvriers en ce genre, pour les employer à une nouvelle manufacture d'étoffes que quelques perſonnes veulent établir l'Eté prochain dans cette Ville.

Extrait d'une lettre de Madrid du 19 Février. Les Eſpagnols imitent toutes les modes, les mœurs & les projets de la France. Quoique cette imitation s'étende à beaucoup de choſe futiles, elle ne laiſſe pas de comprendre des objets auxquels on ne peut refuſer ni l'importance ni l'utilité. Tel eſt le goût pour l'agriculture & l'induſtrie, que quelques perſonnes en place, auſſi actives que zélées pour leur patrie, tâchent d'inſpirer à leurs compatriotes, taxés par les autres Nations, d'être auſſi vains que pauvres & pareſſeux. Le goût dominant pour l'agriculture, qui eſt devenu en France une eſpèce de fureur, a enflamé l'imagination Eſpagnole, & a occaſionné l'établiſſement d'une Académie d'agriculture à la Corogne au Royaume de Galice, dont les Membres ſe ſont aſſemblés pour la premiere fois le 20 Janvier dernier. Le Marquis de Pedrabuena en a fait l'ouverture par un diſcours éloquent où il parle de la *conſtitution* & du *deſſein* de l'Académie, de l'utilité & des progrès de l'agriculture en Europe, des circonſtances particulieres du terrein du Pays, comme du caractere de ſes Habitans qui ſont favorables ou non pour la perfection de cet art utile. Ce diſcours a été ſuivi de pluſieurs autres prononcés par quelques perſonnes du premier rang, leſquelles diſcours traitoient de la fertilité de la Galice, de l'utilité des plantations & des différentes Académies en Europe qui ont pour but l'avancement des arts utiles. Après cela le Sécretaire de l'Académie donna une liſte de 20 articles qui ont dû être examinés & diſcutés à la prochaine aſſemblée; ces articles concernent les différentes méthodes pour perfectionner l'agriculture dans toutes ſes branches.

De Varſovie le 21 Février. Il eſt arrivé ici la ſemaine derniere quelques chariots

chargés d'habits de drap pour les Troupes de la maiſon du Roi. Les Commis de la Douane ne vouloient ni les viſiter ni percevoir les droits établis ſur cette marchandiſe; mais le Roi en ayant été informé, & voulant donner aux grands du Royaume, l'exemple en pareil cas, a ordonné aux Employés de viſiter les chariots, & de recevoir les droits; il s'eſt conduit à tous égards dans cette occaſion, comme auroit fait le moindre Marchand.

On mande d'Amſterdam, que des Pêcheurs de Potem, petite Iſle près le Texel, ont ramaſſé depuis peu ſur cette côte, 100 barriques de vin rouge. On ſuppoſe qu'elles proviennent de quelque bâtiment qui aura fait naufrage aux environs. Suivant les Loix de la Hollande, le tiers leur appartient pour droit de *ſauvetage*. On écrit auſſi de ladite Ville, qu'il y a actuellement plus de 170 bâtimens qu'on prépare dans différens Ports de la Hollande, pour aller inceſſamment à la pêche de la baleine dans les mers du Groenland.

De Marseille *le* 29 *Mars* 1765.

Variations de différentes denrées.

Alun de Rome, 34 ℔ le *cent*; — étain en verge, 84 ℔; — gome arabique, 72 à 75 ℔; — huile de Provence de fine fabrique, 42 ℔; — poivre 122 ℔ le *cent*; — galles d'Alep & de Tripoly, 115 écus de 3 ℔ 4 ß la *charge*, peſant 243 ℔ *poids de marc*; galles noires de Smyrne, 143 écus de 3 ℔ 4 ß la *même charge*.

Caffé de Bourbon & de Cayenne, 12 ß la ℔; cacao des Berbices, 25 ß; — canelle, 11 ℔; — girofle, 8 ℔ 7 ß 6 ₰; — ſoie du Levant, 12 à 16 ℔ la ℔.

LORRAINE.

De Nancy *le* 20 *Mars* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Nancy, 11 ℔ 19 ß 1 ₰; à Luneville, 11 ℔ 12 ß 2 ₰; à Bar, 9 ℔ 18 ß; à St. Mihiel; 9 ℔ 3 ß 4 ₰; à Pontamouſſon, 11 ℔ 13; à Etain, 10 ℔ 18 ß 2 ₰; à Boulay, 12 ℔ 2 ß 1 ₰; à Sarquemine, 11 ℔ 18 ß 10 ₰; à Bitche, 11 ℔ 17 ß 3 ₰; à St. Diez, 12 ℔ 11 ß 8 ₰; à Remiremont, 12 ℔ 2 ß 1 ₰; à Epinal, 12 ℔ 3 ß 1 ₰; à Charmes, 11 ℔ 9 ß 11 ₰; à Mirecourt, 10 ℔ 19 ß 11 ₰; à Bourmont; 10 ℔ 15 ß; à Neuf-Chateau, 10 ℔ 6 ß 8 ₰; à Vezelize, 10 ℔ 12 ß 6 ₰.

MONTAUBAN.

De Montauban *le* 23 *Mars* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Montauban, 15 ℔ 19 ß; à moiſſac, 19 ℔ 13 ß 9 ₰; à Cauſſade, 21 ℔ 10 ß; à Cahors, 21 ℔ 6 ß; à Gourdon, 20 ℔ 1 ß 9 ₰; à Lauzerte, 20 ℔ 4 ß 7 ₰; à Figeac, 19 ℔ 9 ß; à Ville-Franche, 19 ℔ 1 ß 6 ₰; à St. Antonin, 19 ℔ 7 ß 5 ₰; à Rodéz, 18 ℔ 15 ß; à Murdebaſſés, 15 ℔ 6 ß 10 ₰; à Mellau, 21 ℔ 5 ß; à St. Affrique, 22 ℔ 15 ß 7 ₰.

LIMOGES.

De Limoges *le* 29 *Mars* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Limoges, 13 ℔ 10 ß; à Angoulême, 24 ℔ 15 ß; à Tulle, 14 ℔ 3 ß 6 ₰.

MOULINS.

De Moulins *le* 18 *Mars* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Moulins, 12 ℔ 16 ß 10 ₰; à Nevers, 12 ℔ 16 ß; à Château-Chinon, 15 ℔ 12 ß; à Decize, 12 ℔ 12 ß; à St. Pierre-le-Moutier, 11 ℔ 4 ß; à St. Pourcain, 12 ℔; à Gannat, 11 ℔ 6 ß 8 ₰; à Montluçon, 11 ℔ 4 ß; à Evaux, 12 ℔ 6 ß; à Gueret, 13 ℔ 10 ß; à Aubuſſon, 14 ℔ 8 ß; à Montmaraud, 11 ℔ 4 ß.

FLANDRES & ARTOIS.

De Lille *le* 19 *Mars* 1765.

Prix du froment dans les Généralités de Flandres & Artois.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Lille, 17 ℔ 12 ß 4 ₰; à

à Douay, 15 ℔ 3 ß 8 ₰; à Dunkerque, 19 ℔; à Bergues, 17 ℔ 12 ß 8 ₰; à Graveline, 16 ℔ 3 ß; à Canel, 16 ℔ 16 ß; à Bailleul, 17 ℔ 10 ß; à Arras, 15 ℔ 9 ß 11 ₰; à St. Omer, 15 ℔ 15 ß; à Aire, 13 ℔ 10 ß; à Bethune, 16 ℔ 9 ß 1 ₰; à Papeaume, 14 ℔ 4 ß 2 ₰; à Hesdin, 16 ℔ 4 ß 3 ₰; à St. Pol, 11 ℔ 5 ß; à St. Venant, 18 ℔.

ALENÇON.

D'Alençon *le* 20 *Mars* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le septier de froment mesure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois à Mortagne, 13 ℔ 13 ß 3 ₰; à Verneuil, 14 ℔; à Bernay, 14 ℔ 7 ß; à Lizieux, 14 ℔; à Falaise, 12 ℔; à Argentan, 13 ℔ 10 ß; à Domfront, 9 ℔ 18 ß 4 ₰.

CAEN.

De Caen *le* 20 *Mars* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le septier de froment mesure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Caen, 14 ℔ 8 ß; à Bayeux, 11 ℔ 14 ß 5 ₰; à St. Lo, 13 ℔ 11 ß 6 ₰; à Carantan, 11 ℔ 5 ß; à Valognes, 12 ℔ 6 ß; à Coutance, 14 ℔; à Avranches, 11 ℔ 3 ß 4 ₰; à Vire, 12 ℔ 2 ß; à Mortain, 12 ℔.

ROUEN.

De Rouen *le* 22 *Mars* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le septier de froment mesure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Rouen, 16 ℔ 11 ß 3 ₰; à Louviers, 16 ℔; à Ponteaudemer, 16 ℔ 6 ß 6 ₰; à Pont-l'Evêque, 14 ℔ 19 ß 7 ₰; à Caudebec, 15 ℔ 13 ß 1 ₰; à Montivilliers, 16 ℔; à Argues, 18 ℔ 11 ß 9 ₰; à Eû, 16 ℔ 5 ß 8 ₰; à Neufchatel, 14 ℔ 15 ß 2 ₰; à Lyons, 14 ℔ 12 ß 9 ₰; à Gisors, 14 ℔ 18 ß 8 ₰; à Magny, 16 ℔ 5 ß; à Andely, 14 ℔ 7 ß; à Evreux, 14 ℔ 18 ß 1 ₰.

Nota. Depuis le premier Février jusqu'au premier Mars, il est est sorti par le Port de Rouen pour différentes destinations, 2845 quintaux de froment, 317 quintaux de seigle, 3338 quintaux de farine & 65 quintaux de menus grains & grenailles.

De Paris *le* 29 *Mars* 1765.

Lettre *à l'Auteur de la Gazette de Commerce.*

Les bruits qui ont couru, Monsieur, sur la *prohibition de la sortie des bleds en Angleterre*, m'ont paru assez importans pour être vérifiés, & voici ce que j'en ai recue. Ili. On a répandu en France sur la foi de quelques articles assez obscurs des Gazettes, que les Anglois venoient de deffendre l'exportation des grains, d'où les uns ont conclu qu'ils en avoient reconnu le danger, les autres qu'ils vouloient seulement nous le faire croire pour soutenir les préjugés de ceux qui s'y opposent en France, & engager par leur moyen le Gouvernement à révoquer une permission qui tend à l'accroissement de notre culture & de notre marine. D'autres enfin ont prétendu que c'étoit uniquement pour nous contrarier, comme ils ont, dit-on, quitté leur jeu favori au moment que nous l'avons adopté; mais en éclaircissant les faits qui se trouvent presque toujours enflés ou dénaturés, sur-tout dans les matieres qui éprouvent de la contradiction ou intéressent les préjugés, on a appris, 1°. Que les Anglois en faisant cette prétendue deffense n'ont pas supprimé les droits d'entrée qui éloignent l'importation, ce qui démontre qu'ils ne manquent pas de bled, & de plus ne craignent pas d'en manquer, car ce seroit le cas d'appeler du secours. 2°. Ceux qui craignent ou attaquent l'exportation, regardent comme une deffense d'exporter en Angleterre, ce qui n'est autre chose que la cessation de la gratification que l'on donnoit à ceux qui faisoient sortir des bleds, & cela est très-conforme à la Loi faite en Angleterre sur cette matiere, qui a originairement autorisé le Roi à supprimer par une simple proclamation, la gratification quand le bled seroit à un certain taux. Or, le cas est arrivé par l'exportation forcée de l'année derniere pour l'Italie. La sortie a fait renchérir le bled & le pain, plus par l'influance de l'opinion qui annonce & forme la disette dans ces cas là, que par un manque réel. Le bas peuple a crié, & peut-être a été appuyé par

le parti opposé à la Cour. Le Roi, tant pour appaiſer le peuple, que pour impoſer ſilence au parti oppoſé, a uſé de ſon droit en ſupprimant la gratification conformément à la Loi qui l'y autoriſe; & il eſt ſi conſtant que la Nation n'a point changé ſur cela de principes, qu'un bill propoſé au Parlement pour deffendre réellement l'exportation, a été rejetté unanimement. Il réſulte de tout cela que l'exportation eſt toujours permiſe, mais ſans gratification, que l'Angleterre continuera peut-être d'en uſer de même en epargnat cette gratification qui eſt dans tous les cas onéreuſe à l'Etat, inutile & même pernicieuſe dans les mauvaiſes années; car la gratification n'a été introduité en Angleterre que pour favoriſer l'exportation dans la vue d'augmenter la valeur des grains & la culture. Or, elle étoit inutile pour ces deux objets, dès que l'exportation eſt permiſe, parce que l'intérêt particulier excite ſuffiſamment le Commerçant à porter des grains aux lieux où ils ſont chers, & le Cultivateur à accroître ſa culture; & il ne faut point pour cela de gratification, comme il n'en faut nulle part pour le tranſport à l'Etranger des vins, des ſels, des eaux-de-vie, des huiles, des draps, des toiles & de toute ſorte de denrées & de marchandiſes, attendu que c'eſt le beſoin & la demande des conſommateurs qui en fixent le prix, la quantité & le tranſport, & lorſque ce beſoin & cette demande ſont remplis, la gratification eſt encore plus inutile, parce que la denrée ne ſeroit plus recherchée ni vendue; mais outre cette inutilité, la gratification a produit en Angleterre un autre mal, en ce que pour favoriſer l'exportation & la culture des bleds nationaux, il a falu mettre des droits d'entrée ſur les bleds étrangers, ce qui les a néceſſairement repouſſé dans les temps de diſette, car comme ces droits hauſſent ou baiſſent ſuivant le prix du bled en Angleterre qui varie continuellement, ſur-tout dans les cas de diſette, un Commerçant étranger ou national qui auroit fait ſa ſpéculation pour en porter en Angleterre, au moment où le droit d'entrée ne ſeroit qu'à 30 ou 40 ß le quarter, pourroit les trouver doublés ou même triplés à l'arrivée de ſon bled, & il perdroit au-lieu d'y gagner. Cette incertitude empêche donc toutes les ſpéculations des Commerçans pour ſecourir l'Angleterre, & il en réſulte que la gratification Angloiſe qui repouſſe les ſecours étrangers dans les cas de beſoin, par les droits d'entrée qu'elle a forcé d'établir ſur les bleds étrangers, peut épuiſer les bleds nationaux dans certains cas, tels qu'une diſette conſidérable dans une partie de l'Europe, & eſt au moins inutile dans tous les autres. Ce ſont en partie les mêmes raiſons qui nous ont déterminé en France, à ne point donner de gratification à la ſortie, en abandonnant cette partie de la Police Angloiſe, & ſi les Anglois perſiſtent à la ſupprimer, il ſe trouvera qu'au lieu de nous contrarier, ils nous auront imité ſur ce point, comme nous les avons imité ſur le point capital de l'exportation, en ſuivant cependant ce qui avoit toujours été pratiqué en France juſqu'à Charles VI. & rétabli ſous Henry IV. par le Duc de Sully, juſqu'à la prohibition faite ſous le regne de Louis XIV.

Je ſuis, *&c.*

DE LA ROCHELLE *le* 30 *Mars* 1765.

Les vents contraires retiennent dans nos rades une quantité de Navires qui y ſont en relâche, & ils attendent avec impatience le beau temps pour reprendre la mer. Il ne nous eſt arrivé aucun Navire de nos Colonies, cependant on compte ſur l'arrivée de pluſieurs dans le mois prochain.

Le prix de l'indigo cuivré eſt de 5 ℔ 12 à 5 ℔ 15 ß la ℔; — le caffé de St. Domingue, de 11 à 14 ß la ℔; — le coton, de 150 à 155 ℔ le *cent*; — le bois de campêche, 16 ℔; — le peu de ſucres blancs qui reſtent ici, fait que le prix des troiſiémes ſortes ſe ſoutient de 53 à 55 ℔. les autres qualités à proportion. Il s'eſt vendu des parties de ſucres bruts depuis 29 juſqu'à 36 ℔; le ſirop vaut 14 à 14 ℔ 10 ß le *cent*; — l'eau de-vie de cette Ville eſt à 77 & 78 ℔, mais il y a fort peu de vendeurs; — celle de St. Martin, à 80 ℔; — l'eau-de-vie de Seudres & d'Oléron, de 75 à 76 ℔; — celle de Cognac, de 74 à 75 ℔ les 27 *veltes*.

Le ſel de St. Martin ſe vend 680 ℔; — le blanc de Seudres, 600 ℔; — celui de chaudiere, 540 ℔ le *cent*. (*a*)

(a) *Le ſel ſe vend le* cent *qui eſt compoſé de* 28 *muids, le* muid *de* 24 *boiſſeau, chaque boiſſeau peſe environ* 80 ℔ *poids de marc.*

Le froment nouveau, 175 à 180 ℔ le *tonneau*, pesant 2200 ℔ *poids de marc*; — le vieux 150 à 153 ℔; — l'orge, 114 à 116 ℔; — baillarge, 118 à 120 ℔; — le seigle, 127 à 130 ℔; — l'avoine, 64 à 66 ℔; — les piastres, 5 ℔ 5 ß 3 d. la *piéce*.

DE NANTES *le* 31 *Mars* 1765.

On vient d'apprendre ici que les Navires la *Cicogne*, le *Tigre*, le *Luxembourg* & les *Quatre fils d'Aymond*, venant de l'Amérique, sont arrivés à Pimbeuf.

On vient d'adjuger dans l'instant les Fermes Générales de Bretagne, à une société de Négocians de cette Place, qui ne se sont portés à les faire valoir que par un zele patriotique, & pour éviter à la Province des pertes considérables.

Cours des changes le 28 *Mars.*

Amsterdam, 56 $\frac{7}{8}$ à 57; — Londres, 31 $\frac{1}{8}$; — Flandre, 58 $\frac{1}{4}$; — Hambourg, 178 $\frac{1}{2}$; — Paris $\frac{1}{2}$ pour cent perte.

DU HAVRE *le* 3 *Avril* 1765.

Il est entré dans ce Port le 29 Mars, jusques & compris le 3 Avril, 7 Navires, savoir; le *Jean Joseph*, Capitaine *Grieu*, venant de Marseille avec 28 blocs de marbre; 131 piéces, 43 demi-piéces & 3 barrils d'huile; — 88 caisses, 444 demi-caisses & 37 tierces de caisses de savon; 32 ballots de coton en laine; — 28 balles de sumac; — 22 sacs d'alun; — 7 sacs de galles; — 2 barriques de gomme; — 1 barril de souffre; 1 caisse de suc de réglisse; — 1 dame-jeanne de vin; — 7 jarres & 74 caisses de fruits; — 3 caisses de provisions; — un paquet de peaux de maroquin.

La Golette le *Prince Eugene*, allant de St. Malo à Miquelon; — le Senau le *Grand Henry*, sorti de ce Port le 26, & allant à la Guadaloupe; — le Senau l'*Industrie*; la *Minerve* & *l'Anne*, sortis d'ici le 25 & le 26, pour aller à St. Malo, ont été obligés de rentrer dans ce Port à cause des vents contraires.

Le Brigantin la *Marguerite*, Capitaine *Bourgeois*, allant de Rouen à Lisbonne, a été forcé d'entrer au Havre, par le mauvais temps qu'il a essuyé. Il avoit déjà perdu ses mâts de misaine & de beaupré.

Navire en armement.

☞ Le Navire le VIGILENT, Capitaine DUPUTEL, est en charge en ce Port pour aller en droiture à la Martinique; il partira dans le courant de ce mois. Ceux qui voudront y passer ou faire charger des marchandises à fret, s'adresseront, au Havre à MM. MOUCHEL & *beau-fils* Négocians.

DE HONFLEUR, *le* 2 *Avril* 1765.

Dans les derniers jours du mois de Mars, le Navire commandé par le Cap^e. *Normand*, chargé de cidre pour Rouen, a été jetté à la côte à 2 lieues de ce Port, par une grande tempête; on a cependant sauvé la plus grande partie de sa cargaison.

Le Bateau du Capitaine *Bisk*, sortant du Havre, a péri avec tout son monde, ainsi qu'une barque venant de la Hogues dont l'équipage étoit composé de onze personnes.

Le Navire l'*Amitié*, Capitaine *Saffray*, est sorti de ce Port avec une cargaison de bled, de farine & d'autres marchandises qu'il conduit en Espagne.

Le Navire le St. JOSEPH, de 180 tonneaux, Capitaine NEVEU, est actuellement en charge dans ce Port pour aller au Cap François. Ceux qui desiront y passer ou y faire charger des marchandises à fret, s'adresseront à M. MARTIN, *demeurant à Pont l'Evêque, au Pays d'Auge*, ou au Capitaine, demeurant à Honfleur. Ce Navire partira dans le courant du mois de Mai prochain.

Le Navire la MARIE-ROSE, de 250 tonneaux, qui est en chargement pour la côte d'Afrique, sera prêt à faire voile pour sa destination vers la fin de ce mois.

DE St. VALERY *sur Somme*, *le* 1^er. *Avril* 1765.

Le froment vaut ici 28, 29 & 30 ß le *boisseau*; — le seigle & l'orge, 12, 13 & 14 ß le *boisseau*, mesure de Paris.

Il est entré dans ce Port pendant les 15 derniers jours du mois de Mars, 4 Navires, savoir; l'*Espérance*, Capitaine *B. Grout*; — la *Marie-Louise*, Capitaine *L. Porrée*; — & la *Concorde*, Capitaine *F. Picard*, venant du Havre, les 2 premiers

chargés d'huile & de ſavon, le troiſiéme eſt venu ſur ſon leſt ; le *Triomphant*, Cap^e. *Nicolas Genſſe*, venant de Marſeille, chargé de ſavon, d'huile & de coton.

Navires en armement.

Le Navire le *St. Jean-Baptiſte*, Capitaine *Jacques Hurtel*, & la *Concorde*, Capitaine *F. Picard*, ſont en charge dans ce Port pour aller à Liſbonne ; ils doivent partir le 20 du préſent mois d'Avril.

QUESTION *à réſoudre.*

Charles, de la Ville de Rouen, au mois de Décembre 1763, tire une lettre de change à ſon ordre ſur Pierre de Paris, & la lui fait accepter payable le 11 Décembre 1764. Charles l'a paſſée à l'ordre de Nicolas en Déccembre 1763, Nicolas à l'ordre de Jacques en Octobre 1764. en Novembre Jacques l'a paſſé à l'ordre de Louis. Louis le 11 Décembre 1764, jour de l'échéance, a fait proteſter la lettre faute de payement, parce que Charles, tireur, s'étoit abſenté & a fait faillite. Pierre pour ſe mettre à l'abri d'acquiter ſes acceptations, s'eſt retiré en lieu de ſureté, parcequ'il n'eſt pas en faillite. Louis depuis le 11 Décembre a gardé le proteſt juſqu'au 8 Mars, qu'il a fait aſſigner Jacques & Nicolas à lui rembourſer ladite lettre ; ceux ci ſoutiennent que Louis eſt non recevable en recours de garantie, après le délais de près de 3 mois pour la diſtance de 30 lieues de Paris. Louis ſoutient que Jacques & Nicolas ſont obligés de prouver que Pierre accepteur avoit des fonds à l'échéance de la lettre, Jacques & Nicolas demandent s'ils ſont obligés à cette preuve pour une lettre qui eſt acceptée, & ſi dès le moment de l'acceptation, les fonds ne ſont pas cenſés être chez celui qui donne ſon acceptation.

MM. les NÉGOCIANS ſont priés de donner leur avis ſur cette queſtion.

FOURRAGES.

Le foin a été vendu à la barriere S. Michel, le Samedi 30 Mars, juſques & compris le Samedi 6 Avril, 35 & 36 ℔ le *cent de bottes*.

Le Lundi 1^er. Avril, la paille a été vendue au Fauxbourg St. Martin, 14 & 15 ℔ le *cent* ; le 2, 15 & 16 ℔ ; le foin, 27 & 28 ℔ ; le 3, la paille, 13, 14 & 15 ℔ ; le 4, le foin, 26 ℔ & la paille 14 & 15 ℔ ; le 6, la paille a été vendue 14, 15 & 16 ℔, & le foin 24 & 26 ℔ le *cent de bottes*.

ETIAGE *de la Riviere de Seine.*

Le Lundi 1^er. Avril 1765, la riviere étoit à 6 pieds 2 pouces ; le 2, à 7 pieds 6 pouces ; le 3, à 7 pieds 5 pouces ; le 4, à 7 pieds 9 pouces ; le 5, à 7 pieds 9 pouces, & le 6, à 7 pieds 6 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris le Samedi 6 Avril* 1765.

	℔	ß	℔	ß	d.
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . . .	16	10	à 16	15	
Pluſieurs ont vendu	11	10	à 16		
Seigle *le ſep.* 230 ℔	7	-	à 8	5	
Orge, *le ſep.* 190 .	7	10	à 9		
Avoine *le ſep.* 290	15		à 18	15	
Veſce *le ſep.* 300 .	10	15	à 12		
Millet *le ſep.* 280 .	19				
Navette *le ſep.* 280	27				
Chenevis *le ſep.* 165	14		à 15		
Lentilles . . .	8		à 24		
Lentilles à la R^e. .	10		à 18		
Haricots . . .	14		à 27		
Haricots ronds .	16				
Pois verds . . .					
Pois gris . . .	13				
Pois blancs . . .	18		à 20		
Féverolles . . .	14		à 15		
Feves Suiſſes . .	14		à 20		
Feves de Marais .					
Sarazin	9		à 10		
Lin					
Sainfoin. . . .	13				
Luzerne . . .	12	15	à 13	10	
Treſle					
Farine blutée, *le boiſſeau* . .	23 ß	6 d.	à 29 ß		d.
Remoulage . .	20		à 31		

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grève, du 4 au 6 Avril.*

Froment, *le ſept.*	16 ℔	5 ß	à 16 ℔	10 ß	
pluſieurs ont vend.	13	10	à 15	10	
Seigle.					
Orge.	7	10	à 7	15	
Veſce.	11				
Avoine *en ſacs*. .	16		à 16	10	
Avoine *en banne*.	15		à 15	10	
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	16		à 31		

& on aura une laine plus abondante & infiniment meilleure. Il a imaginé de plus une eſpece de pain pour préſerver les bêtes à laine de l'hydropiſie Le Bureau de Brives s'eſt chargé d'en faire faire à ſes frais une douzaine pour les diſtribuer dans douze Paroiſſes voiſines de la Ville. Auſſi-tôt que nous ſerons informés de l'effet que ce remede aura produit, nous en ferons part au public.

De VALENCIENNES, *le 19 Juin 1765.*

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à *Valenciennes*, 17 ℔ 5 ß; — à *Condé*, 18 ℔ 4 ß; — au *Queſnoy*, 15 ℔; à *Maubeuge*, 18 ℔; — à *Landrecy*, 17 ℔ 7 ß 9 ds; — à *Philippeville*, 16 ℔ 16 ß; à *Givet*, 16 ℔ 15 ß; — à *Mariembourg*, 19 ℔ 4 ß; — à *Aveſnes*, 16 ℔ 10 ß; — à *Bavey*, 17 ℔ 14 ß 4 ds; — à *St. Amand*, 18 ℔ 8 ß 9 ds; — à *Cambray*, 16 ℔ 5 ß.

De LILLE, *le 19 Juin 1765.*

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à *Lille*, 18 ℔ 14 ß 3 ds; — à *Douay*, 17 ℔ 4 ß 9 ds; — à *Dunkerque*, 21 ℔; — à *Bergues*, 20 ℔ 11 ß 5 ds; — à *Gravelines*, 19 ℔ 3 ß; — à *Caſſel*, 24 ℔; à *Bailleul*, 20 ℔ 15 ß 8 ds; à *Arras*, 19 ℔ 9 ds; — à *St. Omer*, 18 ℔ 13 ß 1 ds; — à *Aire*, 16 ℔ 6 ß 3 ds; — à *Bethune*, 18 ℔ 2 ß 5 ds; — à *Bapaume*, 16 ℔ 2 ß 1 ds; à *Heſdin*, 17 ℔ 1 ß 4 ds; — à *St. Pol*, 11 ℔ 14 ß; — à *St. Venant*, 21 ℔.

COMMERCE.

DE St. DOMINGUE, *le 17 Avril 1765.*

Prix des marchandiſes de la Colonie.

AU PORT-AU-PRINCE, le ſucre blanc, premiere *qualité*, 70 à 72 ℔; — 2e. *qualité*, 66 à 68 ℔; — le ſucre commun, 48 à 66 ℔ — le brut, 34 ℔; — coton, 175 à 180 ℔ le *cent*. Piaſtres gourdes, 35 pour cent, perte.

L'indigo bleu, 8 à 8 ℔ 10 ß; — le mélangé, 7 à 7 ℔ 10 ß; — le cuivré, 6 ℔ 10 ß à 6 ℔ 15 ß; — le café nouveau 16 ß; l'ordinaire, 14 ß 6 ds à 15 ß; — cacao, 15 à 16 ß la ℔.

A LÉOGANE, le ſucre blanc, 70 ℔; — le commun, 48 à 64; — le brut, 33 à 34 ℔; — coton, 175 à 180 ℔ le *cent*.

L'indigo bleu, 7 ℔ 10 ß à 7 ℔ 15 ß; — le cuivré, 6 ℔ à 6 ℔ 10 ß; — le café nouveau, 15 ß la ℔; — il n'y en a point de vieux.

A St. MARC, le ſucre blanc, 60 à 70 ℔; le commun, 55 à 60 ℔; — le brut, 34 à 35 ℔; — le coton, 160 ℔ le *cent*.

L'indigo bleu, 6 ℔ 15 ß à 7 ℔; — le cuivré, 6 ℔ à 6 ℔ 10 ß; — le café nouveau, 15 ß; — le vieux, 13 à 14 ß 6 ds la ℔.

Au CAP, le ſucre blanc, 64 à 73 ℔; — le commun, 50 à 62 ℔; — le brut, 34 à 39 ℔; — le coton, 180 à 190 ℔ le *cent*; cuirs 7 à 9 ℔ la *piéce*. Piaſtres gourdes, 35 pour cent, perte.

L'indigo bleu, 7 ℔ 15 à 8 ℔ 10 ß; le cuivré, 6 ℔ à 7 ℔ 10 ß; — le café nouveau, 14 ß 6 ds à 16 ß; — le vieux, 14 à 15 ß la ℔.

Prix des Marchandiſes de France.

Au PORT-AU-PRINCE, le vin de Ville, 150 ℔; vin de Cahors, 160 ℔ la *barrique*; farine de Moiſſac, 55 ℔; — commune, 40 à 45 ℔ le *baril*; — ſavon, 55 à 60 ℔ le *cent*.

A LÉOGANE, le vin vieux, 150 à 160 ℔; farine de Moiſſac, 55 à 60 ℔; — ſavon, 60 ℔.

A St. MARC, le vin vieux, 160 ℔; — le nouveau, 150 ℔; — la farine de Moiſſac, 55 à 60 ℔; — le ſavon, 55 à 60 ℔;

Au CAP, le vin vieux, 90 à 110 ℔; — le nouveau, 100 à 130 ℔; — farine de Moiſſac, 50 à 55 ℔; — le ſavon, 55 à 60 ℔.

Cours du fret.

Au PORT-AU-PRINCE, le ſucre, 8 à 10 ds; l'indigo, 24 ds; — le café 12 à 15 ds; — le coton, 30 ds par ℔.

A LÉOGANE, le ſucre, 9 à 10 ds; — l'indigo, 24 ds; — le café, 12 à 13 ds; le coton, 30 ds.

A St. MARC, le ſucre, 10 à 12 ds; —

GAZETTE DE COMMERCE.

ANNÉE 1765. Du Samedi 20 Avril.

EXTRAIT *de quelques Papiers Anglois.*

IL y a eu le 21 Mars au Caffé de Garraway à Londres, un agiotage de lettres de change du Canada, pour la valeur de quelque centaines de mille livres tournois : elles ont été négociées depuis 9 juſqu'à 30 pour cent de perte.

On ſait par Liſbonne que le *Granville*, Vaiſſeau de la Compagnie des Indes orientales, qui a appareillé depuis peu des Dunes, & dont on étoit fort inquiet ici, étoit le 14 du mois de Mars dans la Baye de Biſcaye, que le *Solbay* & 3 autres Vaiſſeaux de ladite Compagnie ſont arrivés à la Vera-Cruz.

LETTRE *particuliere écrite d'Edimbourg à Londres, le 9 Mars.*

J'ai eu une converſation avec M***, qui vient de l'Amérique ſeptentrionale ou du Canada. Il m'aſſure que les idées que nous avons de ce Pays ſont très-bornées. Il dit que toute cette contrée abonde en mines de toute eſpèce ; le cuivre y eſt abondant, & on trouve du fer par tout ; mais il y a très peu ou même point de gens aſſez habiles pour tirer avantage de ces richeſſes. On pourroit tirer un très-grand profit de la culture du chanvre, le terrein en général étant très-fertile. Comme preſque par tout la terre eſt encore couverte de bois, le défrichement ſeul & l'abatis de ces bois ne ſeroient pas inutiles ſi on vouloit. La manufacture de cendre propre a faire le ſavon, pourroit faire le brulis des bois, & ſous la direction de perſonnes entendues ; cet objet, au-lieu d'un objet de dépenſe, ſeroit la matiere d'un grand profit, & même l'incendie des bois n'entreroit qu'en ſous-ordre dans l'opération. Les arbres qui viennent dans l'Amérique ſeptentrionale ſont les mêmes qu'en Europe, outre quelques eſpèces qui ſont particulieres au Pays. On ſait aſſez bien tirer des arbres, le bray, le gaudron & la térébentine ; ces marchandiſes ſont à ſi bon compte, qu'il eſt inutile d'encourager d'avantage cette branche de commerce. Pour quelques ſchelins, on peut avoir par tout un barril de gaudron. Il y a une ſorte d'érable, lequel quand il eſt ouvert donne une liqueur claire qui devient après l'évaporation un très-bon ſucre, ou bien ſi on la laiſſe fermenter convenablement, on en tire un vin délicat qui réjouit par ſon goût. Il y a une racine qui approche un peu de la carotte ; miſe en morceaux, elle eſt d'un rouge couleur de ſang, on en tire une teinture durable de la couleur d'écarlate la plus vive ; c'eſt une choſe dont mon ami a été témoin oculaire ; mais cette découverte n'eſt encore connue que des Sauvages, & mon ami de lui-même n'a pu en connoître l'effet, quoi qu'il ait fait quelques recherches pour s'en aſſurer. Peut-être bien eſt-ce la même racine dont on ſe ſert dans le Levant pour teindre en rouge les cotons, les toiles & les cuirs. Tout le monde ſait combien de temps les Artiſtes en Europe ont été à travailler preſqu'envain pour trouver la couleur écarlate ſi brillante, & que nos manufactures poſſédent à préſent. Je croirois volontiers que nous ne devons pas chercher à découvrir en Europe la

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

matiere premiere de cette couleur ; j'ai fait ſouvent par moi-même d'inutiles expériences ſur tout ce que l'Angleterre & les autres parties de l'Europe peuvent fournir de ſubſtance pour produire cette teinture, il faut en conclure que la matiere premiere n'eſt pas encore connue dans nos climats ; la racine dont il eſt queſtion, eſt peut-être par les effets que nous en connoiſſons, l'objet de tant de recherches.

On voit abondamment par tout des mines de charbon de terre ; il y a une montagne ſituée près du Fort Duqueſne où l'on trouve en forme de couches très-régulieres, & d'une épaiſſeur conſidérable, de la pierre franche, de beau charbon de terre, de l'ardoiſe d'un bleu éclatant, une terre glaiſe très-forte & propre à divers uſages, ſans compter la pierre ordinaire. Tous ces matériaux ſont très-utiles pour la garniſon, ſur-tout le charbon de terre dont il y a une couche de 10 pieds de profondeur qui s'étend fort loin.

Les pommiers y ſont en ſi grande quantité, que le cidre qu'on en peut faire ſeroit preſque pour rien ; on y nourrit les cochons avec des pommes.

Il y a des terreins de 40 milles de long où l'on ne voit pas d'autres pierres que du marbre, il eſt pour l'ordinaire bleu ou blanc, & tient quelquefois de ces deux couleurs. On en voit des maſſes éparſes çà & là ; mais par tout les blocs ſont ſi condenſés & ſi immenſes qu'on en pourroit tirer des colonnes d'un ſeul morceau, ſans s'embarraſſer de la longueur ou de l'épaiſſeur : on l'emploie dans le Pays à tous les uſages ordinaires ; on en fait auſſi de la chaux,

On trouve adhérent à la pierre, au marbre, *&c.* dans beaucoup d'endroits, du criſtal de différente forme, en général la couleur n'en eſt pas recherchée, quoiqu'on en trouve quelques morceaux très beaux & très-durs. Mon ami a vu une montagne ſituée fort avant dans les terres qui étoit couverte de criſtal de cette d^re. eſpèce, il étoit pour la majeure partie tirant ſur le blanc de lait, d'autre très-clair & très tranſparent, & enfin d'autres de différentes couleurs. Lui & quelqu'un de ſa ſuite en prirent de cette derniere ſorte une quantité conſidérable ; mais comme il faiſoit chaud, que les pierres étoient peſantes & qu'ils marchoient à pied, ils furent obligés de jetter preſque tout, étant en outre en marche contre les Cherakis, & que pour voir le Pays, ils avoient profité d'un jour de halte.

L'animal le plus fier & le plus féroce de cette contrée, c'eſt l'ours ; cependant il n'attaque perſonne, à moins qu'il ne ſoit lui-même pourſuivi & bleſſé ; car ſi en le tirant on ne le tue pas ſur le champ, & que l'on n'ait pas un autre fuſil chargé, il faut être bien agile pour échaper au péril. Cet animal pourſuivi, grimpe d'une maniere trés-alerte au plus haut des arbres. Un priſonnier qui étoit parmi les ſauvages, pourſuivant avec vigueur un ours, le ſuivit juſqu'au ſommet d'un arbre, & crut qu'en ſaiſiſſant ſa pate de derriere, il parviendroit à le jetter par terre ; mais dans le moment l'animal enfonça ſes griffes dans l'épaule de cet homme, lui briſa les os, & ſon épaule fut tout en ſang. Il n'y a rien de ſi délicieux à manger qu'un ourſin. On trouve quelques Pantheres dans l'Amérique ſeptentrionale, mais elles ne ſont pas terribles. On fait d'excellent bouillon avec la chair du ſerpent à ſonnettes, c'eſt un animal lent, pareſſeux & peſant ; les plus petits qu'on attrapoit étoient vendus au camp 18 ₰ : on apperçoit ce ſerpent dès qu'on en approche au bruit de ſes ſonnetes ; quiconque veut le tuer, n'a qu'à s'approcher aſſez près de lui pour le frapper ſur la tête. Il y a beaucoup de chouettes & de hiboux, quelques-uns ſont fort gros, d'autres ſont de la groſſeur du poing.

De Dax, *le 6 Avril 1765.*

Les vins vieux rouges & blancs valent ici 48, 49 à 50 ℔ la *barrique*. Le vin rouge nouveau, 36 ℔ & le vin blanc, 33 ℔ la *barrique*. Le prix de ces différens vins paroît fixe.

La réſine s'eſt vendue pendant le courant du mois de Mars 3 ℔ 4 ß 3 ₰ le *cent*. Cependant on croit qu'elle diminuera ; le bray, 3 ℔, & la poix pége, 3 ℔ 10 ß 3 ₰ le *cent* ; — le gaudron 29 ℔ 3 ß la *barrique*, peſant 700 ℔, le *tout poids de marc*. Le gros & le petit *barril* de gaudron, ſe vendent à proportion du prix de la *barrique*. Il y a apparence que ces trois dernieres denrées augmenteront.

De la Rochelle *le* 10 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à la Rochelle, 20 ℔; à Saintes, 22 ℔ 17 ß 6 ds; — à St. Jean d'Angely, 21 ℔ 12 ß; — à Cognac, 23 ℔; à Barbezieux, 21 ℔; — à Marennes, 21 ℔.

De Lille *le* 11 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la 2e. quinzaine du mois dernier, à Lille, 16 ℔ 4 ß 2 ds; — à Douay, 14 ℔ 14 ß 9 ds; — à Dunkerque, 18 ℔; — à Bergues, 17 ℔ 12 ß 3 ds; à Gravelines, 15 ℔ 13 ß 10 ds; — à Caſſel, 16 ℔ 16 ß; — à Bailleul, 17 ℔ 10 ß; — à Arras, 15 ℔ 8 ß 1 ds; à St. Omer, 15 ℔ 9 ß 4 ds; — à Aire, 13 ℔ 2 ß 6 ds; — à Bethune, 16 ℔ 9 ß; — à Bapeaume, 14 ℔ 4 ß; — à Heſdin, 15 ℔ 3 ß 2 ds; — à S. Pol, 15 ℔ 10 ß; — à S. Venant, 18 ℔ 8 ß.

De Valenciennes *le* 11 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à Valenciennes, 16 ℔ 2 ß 6 ds; — à Condé, 16 ℔ 17 ß 10 ds; — à Maubeuge, 14 ℔ 16 ß 5 ds; — à Landrecy, 16 ℔ 3 ß 6 ds; — à Aveſnes, 16 ℔ 10 ß; — à Givet, 16 ℔ 5 ß; — à Mariembourg, 18 ℔; — au Queſnoy, 13 ℔ 15 ß; — à Bavey, 15 ℔ 15 ß; à Philippeville 16 ℔; à St. Amand, 18 ℔ 8 ß 9 ds; — à Cambrai, 15 ℔ 2 ß.

De Quimper *le* 8 *Avril* 1765.

Lettre *à l'Auteur de la Gazette.*

Le banc de morues que j'ai annoncé, Monſieur, dans une de mes notes au bas de ma lettre du 11 Mars dernier, n'eſt pas une chimere : c'eſt celui qui en fourniſſoit à toute la France avant la découverte de l'Amérique, ainſi que le dit la tradition. L'Hiſtoire de Bretagne n'en fait, il eſt vrai, aucune mention expreſſe. Mais elle nous apprend que les Anglois ont détruit *Penmarck* dans deux differens ſiécles, & cette deſtruction auſſi atteſtée par des ruines ſubſiſtantes, ne peut avoir eu pour cauſe que la jalouſie qu'excite un grand commerce. Les Habitans du Pays diſent du moins que ce grand commerce d'ancienne pêche, eſt le principe d'un droit annuel de 7 ℔ 10 ß par chaque bateau ce droit, ajoutent ils, eſt perçu par le propriétaire de la Seigneurie du Pont (ce ſont les héritiers de M. de St. Pierre Malouin) dont les prédéceſſeurs étoient obligés d'entretenir une Frégate armée pour protéger la pêche de la morue, & dont les canons ſubſiſtent encore au Château ; mais, Monſieur, ne nous arrêtons qu'à des faits inconteſtables : je viens d'apprendre que le carême dernier il a paru à Quimper plus de morues que de coutume, & que cela eſt provenu de la hardieſſe de quelques pêcheurs qui ont oſé s'avancer en pleine mer. Ils ont dû rapporter que le banc d'où ces morues s'échapent, eſt à 15 lieues à l'*Oueſt de Penmarck*. En ce cas l'Iſle-Saint, & même Audierne n'en ſeroient pas éloignés. Cette circonſtance que je viens d'aprendre m'engage, Monſieur, à donner ces nouvelles inſtructions, parce que tous les Pêcheurs qui partiront de Nantes, de la Rochelle, de Bordeaux & de Bayonne, pourront ſacrifier huit jours à chercher ce banc (a) avant d'aller à celui de Terre-Neuve. C'eſt un eſſai qui ne leur coutera que la peine de preſſer leurs voyages de quelques jours.

Il y a trois ans que je ſollicite cet eſſai ſur ce banc abandonné. Je n'ai pu encore trouver un homme aſſez zélé qui ait voulu faire cette entrepriſe.

Je ſouhaite donc ardemment que ceux qui vont à Terre Neuve, s'arrêtent quelque temps ſur les côtes de *Penmarck*, afin qu'après une tentative de quelques jours, ils puiſſent parvenir à leur premiere deſtination, ou reſter ſur un banc, qui ne ſemble reparoître aujourd'hui que pour nous éviter des difficultés humiliantes.

Du Havre *le* 14 *Avril* 1765.

Il eſt entré dans ce Port les 11, 12 & 13 Avril, quatre Navires, ſavoir, le Dogre *la Jeune Cornelie*, Capitaine *Langlois*, venant de la Guadaloupe, chargé de 69 barriques, 1 tierçon & 2 quarts de ſucre terré; — de 27 tierçons, 75 quarts & 449 ſacs de caffé, & de 35 balles de coton.

Le Senau Hollandois le *Jeune Conraad*,

(a) *Ce banc a dit-on* 30 *lieues de long. Mais l'on n'a pu me dire ſi cette longueur s'étend du Nord au Sud, ou de l'Eſt à l'Oueſt.*